

Trans Europe Infos N°18

décembre 2022

LE SERVICE ANNUEL DU TGV RHIN-RHÔNE POUR 2023 ENTRE EN VIGUEUR

Association Trans Europe TGV



Le plan de transport du TGV Rhin-Rhône pour 2023 s'appliquera à partir du 11 décembre et les circulations qui seront proposées sont conformes aux annonces faites par SNCF Voyageurs plus tôt dans l'année (voir Trans Europe Infos N°13 de juin 2022). Au-delà des nouveautés déjà communiquées, à savoir le départ plus tardif du dernier TGV Lyria Zurich-Paris et la desserte symétrique de Beaune, Chalon-sur-Saône et Mâcon par les TGV nord-sud, on note la remise en circulation du 3^e retour direct de Besançon Viotte à Paris (19h32 – 22h04) via Dole et Dijon. Par ailleurs, l'offre de l'axe nord-sud est renforcée jusqu'au 23 décembre pour accompagner l'augmentation de la demande de billets pour la période des marchés de Noël de Strasbourg. SNCF Voyageurs proposera plus de places pendant cette période en faisant circuler des TGV en rames doubles à certains moments de la journée, et notamment les weekends.

L'EUROPE VALIDE L'INTERDICTION FRANÇAISE DES VOLS EN FAVEUR DES TRAINS

La Commission européenne a déclaré conforme au droit européen le projet de décret du gouvernement français qui interdira des vols internes de moins de 2h30 quand il existe une alternative en train. Cette décision vient en réponse aux deux plaintes reçues par la Commission au sujet du projet de décret par des aéroports et des compagnies aériennes. La mesure d'interdiction des vols, issue de la Convention Citoyenne pour le Climat (qui avait proposé un seuil de 4 heures) et reprise dans l'article 145 de la loi Climat et résilience de 2021 (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000043957217), ne devrait s'appliquer qu'aux liaisons où il existe une alternative ferroviaire directe et régulière permettant de passer au moins 8 heures à destination. Concrètement, cette définition ne concernera, en l'état, que les liaisons Orly-Bordeaux, Orly-Nantes et Orly-Lyon. Les vols Roissy-Bordeaux et Roissy-Nantes en seront exclus car les temps de trajet entre les gares TGV concernées sont supérieurs au seuil, et les vols Roissy-Rennes, Roissy-Lyon et Lyon-Marseille en seront exclus en raison de l'inadéquation de l'offre ferroviaire existante. A la suite de cette décision, le projet de décret sera bientôt soumis à une consultation publique avant son adoption.

FIN DE LA COOPÉRATION SNCF-RENFE POUR LES LIAISONS FRANCO-ESPAGNOLES

Après 9 ans de coopération, l'exploitation conjointe des liaisons franco-espagnoles par la SNCF et l'opérateur national espagnol Renfe s'achève. À partir du 11 décembre, SNCF Voyageurs proposera deux allers-retours quotidiens en TGV Inoui entre Paris et Barcelone avec des arrêts à Valence, Nîmes, Montpellier, Sète, Agde, Béziers, Narbonne, Perpignan, Figueras et Gérone. Un troisième aller-retour viendra compléter l'offre l'été. La fin de la coopération entre les deux opérateurs entraîne la disparition des liaisons directes entre Lyon et Barcelone, et entre Marseille et Madrid. Renfe a annoncé son intention de mettre en place des services directs entre ces villes, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, sans précision de dates à ce stade.



en cooperación / en coopération

UN NOUVEAU DIRECTEUR COMMERCIAL CHEZ SNCF RÉSEAU

Franck Laferté a été récemment nommé comme le nouveau directeur commercial de SNCF Réseau. Monsieur Laferté a été un interlocuteur clé pour le TGV Rhin-Rhône dans sa précédente fonction de Directeur Marketing Clients Marchés de l'axe TGV Sud Est. Il prendra la tête des équipes en charge de la relation Clients, au sein de la direction générale Clients et Services, en lien avec les directions territoriales, la production des sillons et la direction marketing.

LE CONSEIL EUROPÉEN ADOPTE SA POSITION SUR LA RÉVISION DU RTE-T

Le Conseil européen a adopté le 5 décembre sa position sur la révision de la réglementation du Réseau transeuropéen de transport proposée par la Commission européenne. La position du Conseil confirme l'ambition de la proposition initiale, en prenant en compte les ressources disponibles auprès des états membres ainsi que les besoins d'investissement dans le RTE-T. Dès que le Parlement européen aura arrêté sa position au début de l'année prochaine les discussions tripartites seront lancées dans l'objectif d'adopter la nouvelle réglementation pour la fin 2023.



Union européenne

EVENEMENTS

7-9 décembre

Europe's Rail 2022 Innovation Days *en ligne*

<https://rail-research.europa.eu/calendar/europes-rail-2022-innovation-days/>

Organisé par le programme de recherche et d'innovation ferroviaire Europe's Rail (anciennement Shift2Rail) cet évènement présentera les derniers résultats du programme dans plusieurs domaines comme la traction, le matériel roulant, l'infrastructure, la billettique, la mobilité multimodale, l'intelligence artificielle, et la maintenance prédictive.

15-16 décembre

Horizon Europe Info Days Cluster 5 *en ligne*

<https://research-innovation-community.ec.europa.eu/events/6wKEI7CncTdqVAWmeWEASd/programme>

La Commission européenne présentera les thèmes de recherche et d'innovation proposés pour 2023 dans le cadre du programme Horizon Europe Cluster 5 avec des ateliers spécifiques sur le transport multimodal et les solutions de mobilité urbaine durable, entre autres.

